

« La MRC de Coaticook sera reconnue comme une communauté active, ouverte et novatrice partageant un fort sentiment d'appartenance où toutes les générations et tous les secteurs interagissent pour développer l'ensemble de son territoire.

Son développement s'exprimera par :

- Une société à dimension humaine où la personne s'épanouit en harmonie avec l'environnement ;
- Un patrimoine naturel, culturel et agricole préservé et mis en valeur ;
- Une qualité de l'eau assurée par un équilibre entre l'agriculture, la forêt et la population ;
- Un modèle économique diversifié qui maximise le potentiel du milieu ;
- Une qualité de vie appuyée par des services de proximité.

En somme, une ruralité bien vivante. »

Des axes de développement et des priorités ont par la suite été dégagés. Douze axes transversaux ont été identifiés à la suite de l'analyse des enjeux et des discussions avec le comité de pilotage et la Table de concertation régionale. À noter que les douze axes suivants ne sont pas classés par ordre de priorité.

Conditions du développement durable	AXES DE DÉVELOPPEMENT
Relations vivables entre environnement et société	1. Améliorer la qualité de l'eau
	2. Favoriser une cohabitation harmonieuse
	3. Assurer une capacité d'accueil
	4. Assurer la qualité de vie et le bien-être de la collectivité
Relations viables entre environnement et économie	5. Veiller à une utilisation efficiente et valorisante des ressources
	6. Poursuivre la diversification agricole à valeur ajoutée
	7. Valoriser le patrimoine bâti, immatériel et paysager
Relations équitables entre économie et société	8. Assurer la relève
	9. Assurer l'arrimage formation et emploi
	10. Soutenir les entreprises existantes
Gouvernance efficiente du développement durable	11. Stimuler la participation citoyenne
	12. Mobiliser les acteurs politiques et stratégiques autour du développement durable

Afin de préciser davantage les axes et mieux organiser l'action, **des priorités** ont été retenues pour chacun d'eux. En voici une brève présentation.

## Relations vivables entre environnement et société

Des **relations vivables** existent entre la consommation des ressources du territoire local nécessaires pour assurer la qualité de vie de la communauté et le renouvellement de ces ressources. Les relations vivables sont possibles lorsque les ressources sont disponibles en qualité et en quantité suffisante pour faire vivre la communauté locale.

### **Axe : Améliorer la qualité de l'eau**

#### **Priorités :**

- Entretien et améliorer les réseaux des aqueducs et des égouts ;
- Protéger la nappe phréatique ;
- Protéger les rives et les cours d'eau afin de diminuer l'apport en sédiments ;
- Identifier et protéger les milieux sensibles (zones inondables et milieux humides) ;
- Poursuivre l'acquisition de micro-connaissances du territoire par l'inventaire terrain ;
- Poursuivre l'effort financier public pour soutenir l'amélioration de la qualité de l'eau ;
- Encadrer les aménagements (urbains, forestiers, agricoles, commerciaux, industriels, etc.) afin de minimiser leurs impacts sur l'écoulement des eaux de surfaces dirigées vers les cours d'eau.

### **Axe : Favoriser une cohabitation harmonieuse**

#### **Priorités :**

- Assurer la complémentarité rurale / urbaine ;
- Assurer une cohabitation des usages agricoles et non agricoles dans les zones rurales ;
- Concevoir des développements urbains en harmonie avec les milieux bâtis avec des espaces naturels, des pistes cyclables, etc. ;
- Favoriser le développement et l'aménagement d'activités agricoles (agriculture et sylviculture) qui s'harmonisent avec le paysage rural par des politiques d'aménagement.

### **Axe : Assurer une capacité d'accueil**

#### **Priorités :**

- Favoriser l'attraction et la rétention des jeunes ;
- Poursuivre le développement du logement locatif et le développement résidentiel ;
- Maintenir des coûts abordables pour les logements ;
- Se préoccuper des jeunes familles et de leurs besoins lors de développement résidentiel ou de programmes d'accueil.

### **Axe : Assurer la qualité de vie et le bien-être de la collectivité**

#### **Priorités :**

- Maintenir et améliorer les infrastructures et équipements existants de loisirs et de culture pour la pratique d'activités familiales et intergénérationnelles ;
- Contre la sédentarisation, particulièrement chez les jeunes ;
- Contribuer à renforcer le dynamisme du milieu culturel tout en favorisant l'accessibilité pour les citoyens aux arts, à la culture et au loisir ;
- Centrer les actions dans une vision commune pour en optimiser les impacts et favoriser la rentabilité sociale du secteur communautaire ;
- Développer et innover dans l'offre de services de proximité.

## **Relations viables entre environnement et économie**

Des **relations viables** existent entre le rythme de production des entreprises, ce qui inclut l'utilisation des matières premières, et le renouvellement des ressources du territoire local.

### **Axe : Veiller à une utilisation efficiente et valorisante des ressources**

#### **Priorités :**

- Promouvoir et renforcer les saines pratiques agricoles et l'innovation basées sur les principes de développement durable ;
- Exploiter en vue d'un usage optimal les terres selon les affectations du territoire prévues au schéma d'aménagement et de développement ;
- Encourager la conservation et la saine gestion de la ressource forestière ;
- Développer des fermes forestières et de productions non-ligneuses.

### **Axe : Poursuivre la diversification agricole à valeur ajoutée**

#### **Priorités :**

- Appuyer les entreprises dans la production et la transformation de leurs produits ;
- Viser l'autosuffisance alimentaire avant l'exportation ;
- Développer la filière agroalimentaire biologique, les produits de niche, naturels et du terroir ;
- Intensifier le développement et la structuration de l'offre en agrotourisme.

### **Axe : Valoriser le patrimoine bâti, immatériel et paysager**

#### **Priorités :**

- Protéger et mettre en valeur les actifs exceptionnels pour renforcer l'identité agricole ;
- Sensibiliser les propriétaires d'écosystèmes forestiers exceptionnels ;
- Soutenir l'émergence de projets concertés en tourisme / culture / loisir / agriculture ;
- Créer des alliances et initier des actions entre les acteurs intéressés par la conservation du patrimoine naturel, immatériel et agricole.

## **Relations équitables entre économie et société**

Des **relations équitables** existent entre une économie pouvant assurer la qualité de vie de la collectivité et une offre d'emplois pouvant susciter et maintenir une économie prospère.

### **Axe : Assurer la relève**

#### **Priorités :**

- Assurer un équilibre démographique ;
- Soutenir la relève entrepreneuriale, agricole et bénévole ;
- Développer une offre d'emplois de qualité ;
- Conserver les liens avec les jeunes et maintenir leur intérêt envers leur région d'origine.

**Axe : Assurer l'arrimage formation et emploi****Priorités :**

- Favoriser la persévérance et la réussite scolaires ;
- Valoriser la profession agricole, agroalimentaire et forestière ;
- Promouvoir la formation professionnelle et technique auprès des jeunes ;
- Créer des opportunités pour les jeunes diplômés ;
- Développer une offre de formation post-secondaire (professionnelle et technique) adaptée aux besoins locaux.

**Axe : Soutenir les entreprises existantes****Priorités :**

- Favoriser le développement de projets structurants ;
- Cibler et miser sur les entreprises existantes et les projets avec un potentiel de production à valeur ajoutée ;
- Développer des mesures de conciliation travail-famille afin d'améliorer la qualité de vie ;
- Investir dans la recherche et le développement ;
- Contrer les fuites commerciales.

***Gouvernance efficiente du développement durable***

*Des relations constructives entre les parties prenantes d'un territoire lui permettent de se doter d'un minimum d'organisation assurant l'adaptation des activités et la coordination de celles-ci en vue d'une amélioration continue de la qualité de vie de la collectivité. Ces relations renvoient à la gouvernance du développement durable.*

**Axe : Stimuler la participation citoyenne****Priorités :**

- Amener les différents acteurs à travailler ensemble pour la réussite des élèves et la valorisation de l'éducation ;
- Développer des moyens concrets et adaptés qui stimulent la participation citoyenne afin de maintenir la vitalité du milieu et assurer une relève ;
- Mettre en place et soutenir la collaboration intersectorielle et intergénérationnelle ;
- Poursuivre le développement d'un sentiment d'appartenance et de fierté envers le territoire de la MRC ;
- Informer et sensibiliser la population aux bonnes pratiques reliées au développement durable ;
- Assurer des moyens de communication accessibles à l'ensemble du territoire.

**Axe : Mobiliser les acteurs politiques et stratégiques autour du développement durable****Priorités :**

- Favoriser l'appropriation et l'intégration dans les activités du développement durable chez l'ensemble des acteurs (l'administration municipale, les institutions, les entreprises, les groupes communautaires) ;
- Responsabiliser, outiller et mobiliser les acteurs politiques et stratégiques, en vue de susciter leur participation active au développement du territoire ;
- Arrimer les plans des différents acteurs de la collectivité au plan stratégique du territoire de la MRC